



PLAN INTERNATIONAL CANADA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

1. INTRODUCTION

Plan International Canada (« nous », « notre » ou « nos ») s'engage à protéger la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels en sa possession sur ses donateurs, commanditaires, enfants, visiteurs du site Web, employés, bénévoles, stagiaires et autres personnes dont il recueille les renseignements personnels (« vous » ou « votre »).

La présente politique définit les normes minimales relatives à la collecte, l'utilisation, la divulgation, la conservation, la protection et l'élimination des renseignements personnels. La présente politique continuera d'évoluer pour refléter les meilleures pratiques actuelles en matière de protection de la vie privée et des données, ainsi que les changements dans nos pratiques organisationnelles ou les exigences légales et réglementaires. Nous vous encourageons à consulter régulièrement notre site Web pour prendre connaissance des mises à jour de la présente politique.

Les renseignements personnels désignent les renseignements relatifs à une personne physique qui sont personnellement identifiables ou dont on peut raisonnablement prévoir, compte tenu des circonstances, qu'ils pourraient être utilisés, seuls ou avec d'autres renseignements, pour identifier une personne physique.

Les renseignements personnels n'incluent pas les renseignements anonymes ou agrégés qui ne peuvent pas être retracés jusqu'à vous personnellement. Par exemple, nous pouvons utiliser des données agrégées pour améliorer la qualité et l'efficacité de nos produits et services, et pour renforcer nos efforts de marketing.

2. DÉCLARATION D'INTENTION

L'objectif de cette politique est de garantir que :

- nous respectons le droit à la vie privée de toutes les personnes (« **personnes concernées** ») avec lesquelles nous travaillons, en particulier les renseignements personnels des enfants, des participants aux programmes et de leurs familles;
- tout renseignement personnel auquel s'applique la présente politique est collecté, utilisé, divulgué et conservé de manière appropriée; et
- seules les personnes autorisées peuvent accéder aux renseignements personnels.

Afin de maintenir des normes de diligence appropriées dans la gestion des renseignements personnels, nous nous engageons à respecter les dix principes énoncés dans le *Code type sur la protection des renseignements personnels* de l'Association canadienne de normalisation (*Code type* de la CSA). Le *Code type*, qui a été reconnu comme une norme nationale de protection de la vie privée en 1996, est utilisé partout au Canada comme base pour la législation, les politiques et les procédures relatives aux renseignements personnels, y compris la loi fédérale sur la protection de la vie privée pour le secteur privé, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)*. Voici les 10 principes du *Code type* :

1. Responsabilité
2. Détermination des fins de la collecte des renseignements
3. Consentement
4. Limitation de la collecte
5. Limitation de l'utilisation, de la communication et de la conservation
6. Exactitude
7. Mesures de sécurité

8. Transparence
9. Accès aux renseignements personnels
10. Possibilité de porter plainte à l'égard du non-respect des principes

3. PRINCIPES DE CONFIDENTIALITÉ

PREMIER PRINCIPE – RESPONSABILITÉ

Nous sommes entièrement responsables des renseignements personnels dont nous avons la gestion. Nous avons mis en place des procédures internes pour nous conformer à la présente politique et avons désigné un responsable de la protection de la vie privée chargé de veiller au respect des principes suivants.

- 1.1 La responsabilité de veiller au respect des dispositions de la présente politique incombe à notre responsable de la protection de la vie privée. Le responsable de la protection de la vie privée peut déléguer des responsabilités à d'autres employés pour superviser le respect de la vie privée.
- 1.2 Nous utilisons des moyens contractuels et d'autres moyens commercialement raisonnables pour garantir que tout tiers ayant accès aux renseignements personnels qui nous sont confiés traite ces renseignements avec un niveau de protection comparable.
- 1.3 La présente politique est régulièrement révisée afin de s'assurer qu'elle reflète les meilleures pratiques en matière de protection de la vie privée et la législation en vigueur.
- 1.4 Outre la présente politique, nous avons :
 - élaboré et mis en œuvre des pratiques visant à protéger les renseignements personnels;
 - mis en place des procédures pour recevoir et répondre aux demandes ou aux plaintes des personnes concernées en matière de protection de la vie privée, ainsi que pour gérer les atteintes à la vie privée;
 - mis en place un programme de formation et de sensibilisation à la protection de la vie privée à l'intention de nos employés, qui met l'accent sur les responsabilités en matière de protection des renseignements personnels, et plus particulièrement sur la protection des renseignements personnels des enfants, des participants aux programmes et de leurs familles;
 - pris l'engagement d'intégrer la confidentialité des données dans les processus, les systèmes, les projets ou les activités professionnelles susceptibles d'avoir une incidence sur la confidentialité des renseignements personnels qui nous sont confiés. Nous les évaluons au cours de la phase de conception de ce travail et au moment des modifications substantielles impliquant des renseignements personnels.

DEUXIÈME PRINCIPE – DÉTERMINATION DES FINS DE LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS

Nous recueillons des renseignements personnels à des fins précises et déterminons ces fins avant la collecte des renseignements ou au moment de celle-ci.

- 2.1 Nous recueillons des renseignements personnels auprès des personnes concernées et pouvons les utiliser aux fins légales suivantes, y compris, mais sans s'y limiter :
 - pour comprendre les besoins des individus et répondre aux demandes d'information, de produits ou de services;
 - pour vérifier l'identité d'une personne;
 - pour effectuer une transaction financière telle que le parrainage d'un enfant;
 - pour fournir des niveaux de service appropriés après une transaction, par exemple en cas de

modification des informations bancaires ou des informations relatives à la carte de crédit, ou en cas de modification du parrainage ou des dons;

- pour établir des relations, apporter un soutien et communiquer des mises à jour, du matériel marketing et promotionnel ou d'autres nouvelles;
- pour personnaliser et améliorer votre expérience, notamment en menant des sondages de satisfaction, en adaptant les résultats publicitaires et en examinant les rapports de données agrégées;
- pour gérer les employés, les bénévoles, les conférenciers, les autres contributeurs et toutes les activités associées; et
- pour satisfaire aux exigences légales ou réglementaires qui nous sont imposées de temps à autre.

2.2 Sauf autorisation ou obligation légale contraire, nous recueillons et utilisons le minimum de renseignements personnels nécessaires aux fins mentionnées à la section 2.1.

2.3 Sur demande, nous expliquerons les fins auxquelles ces renseignements seront utilisés ou nous renverrons le demandeur à un autre représentant qui pourra expliquer ces fins.

TROISIÈME PRINCIPE – CONSENTEMENT

Nous obtenons un consentement éclairé pour la collecte, l'utilisation ou la divulgation des renseignements personnels, à moins qu'il ne soit pas approprié de le faire.

3.1 Sauf autorisation ou obligation légale contraire, nous n'utiliserons ni ne divulguons les renseignements personnels existants à de nouvelles fins qui ne sont pas décrites à la section 2.1 sans avoir au préalable déterminé et documenté les nouvelles fins et obtenu le consentement de la personne concernée.

3.2 Le consentement peut être obtenu en personne, par téléphone, par courrier ou par Internet (p. ex. en cochant une case). Le consentement n'est implicite ou présumé que si la collecte, l'utilisation ou la divulgation de renseignements personnels est évidente en raison des actions ou de l'inaction de la personne concernée et si les renseignements personnels ne sont pas sensibles de par leur nature et leur contexte.

3.3 Nous ne demanderons aux personnes de consentir à la collecte, à l'utilisation ou à la divulgation de renseignements personnels comme condition à la fourniture d'un produit ou d'un service que si cela est nécessaire pour atteindre les objectifs visés, par exemple en fournissant un numéro de carte de crédit pour le traitement d'une demande de parrainage.

3.4 En nous fournissant vos renseignements personnels, vous consentez à leur collecte, leur utilisation et leur divulgation conformément à la présente politique de confidentialité. Si vous n'acceptez pas ces conditions, veuillez ne pas nous fournir vos renseignements personnels.

3.5 Si une personne nous fournit, à nous ou à nos fournisseurs de services, des renseignements personnels concernant une autre personne, il lui incombe d'obtenir le consentement de cette personne pour nous permettre de recueillir, d'utiliser et de divulguer ces renseignements aux fins énoncées dans la présente politique.

3.6 Une personne concernée peut retirer son consentement à tout moment, sous réserve de restrictions légales ou contractuelles et d'un préavis raisonnable. Par exemple, vous avez toujours la possibilité de refuser de recevoir des messages électroniques promotionnels de notre part en utilisant le lien « Se désabonner » disponible. Nous informerons les personnes concernées des conséquences du retrait du consentement, car nous pourrions être limités ou incapables de fournir des renseignements, des produits ou des services en conséquence.

3.7 Afin de protéger les renseignements personnels des enfants et des jeunes participant à nos activités, nous prenons des précautions supplémentaires, notamment les suivantes :

- (i) nous veillons à ce que les informations fournies à un enfant ou à un jeune sur le traitement de ses renseignements personnels soient concises, facilement accessibles et rédigées dans un langage clair et simple.
- (ii) nous nous assurons que les parents ou tuteurs de l'enfant ou du jeune donnent leur consentement, le cas échéant, et conformément à notre [Politique de sauvegarde](#).
- (iii) nous veillons à ce que tous nos employés et les tiers impliqués dans la collecte et le traitement des renseignements personnels des enfants et de leurs familles comprennent le caractère sensible de ces renseignements et qu'ils ne les utilisent qu'aux fins visées prévues.

3.8 Dans certains cas, nos dossiers peuvent contenir des renseignements personnels concernant des personnes qui résident actuellement au Québec, dans l'Union européenne ou au Royaume-Uni. Dans de tels cas, nous avons pris des mesures pour nous assurer que nous sommes conformes à toute obligation que nous pourrions avoir en vertu de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (Loi 25), du *Règlement général sur la protection des données* (RGPD) (UE 2016/679) et de la loi britannique pertinente sur la protection de la vie privée.

QUATRIÈME PRINCIPE – LIMITATION DE LA COLLECTE

Nous limitons la collecte des renseignements personnels à ce qui est nécessaire aux fins définies. Les renseignements personnels sont recueillis par des moyens justes et légaux.

4.1 Nos unités commerciales sont chargées de veiller à ce que tous les renseignements recueillis soient limités, à la fois en termes de quantité et de type, à ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs organisationnels légitimes déterminés.

4.2 Dans la plupart des cas, les renseignements personnels sont recueillis directement auprès de la personne concernée.

4.3 Avec l'autorisation de la personne concernée ou lorsque la loi le permet ou l'exige, nous pouvons également recueillir des renseignements personnels auprès de références, d'institutions financières, d'agences d'évaluation du crédit ou d'autres tiers.

CINQUIÈME PRINCIPE – LIMITATION DE L'UTILISATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA CONSERVATION

Nous n'utilisons ni ne divulguons les renseignements personnels à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis (voir le principe 2.2), sauf avec le consentement de la personne concernée ou si la loi l'exige.

Nous ne conservons les renseignements personnels qu'aussi longtemps que c'est nécessaire à la réalisation de ces fins ou si la loi l'exige.

5.1 **Divulgarion aux fins d'enquêtes ou d'application de la loi.** Dans certaines circonstances, une divulgation sans consentement est justifiée ou autorisée, par exemple dans le cadre d'une enquête judiciaire ou d'une demande des autorités chargées de l'application de la loi, ou lorsque nous estimons, sur la base de motifs raisonnables, que la divulgation est nécessaire pour protéger les droits ou la sécurité d'une personne ou d'un groupe identifiable.

5.2 Transferts à des fournisseurs de services tiers. Vos renseignements personnels peuvent également être partagés avec des fournisseurs de services tiers qui nous aident à établir, gérer ou maintenir notre relation avec vous. Ces organisations, telles que les institutions bancaires, les agences de crédit, nos partenaires médias, ainsi que les sous-traitants qui exercent diverses fonctions pour fournir ou aider à fournir des services, y compris la diffusion de matériel marketing et promotionnel, s'engagent à protéger vos renseignements personnels. Dans ces cas, nous nous assurons que des contrôles appropriés sont en place avant de divulguer les renseignements personnels. Il s'agit notamment de :

- mettre en place des contrats qui précisent les raisons de la collecte et de l'utilisation, définissent les responsabilités du fournisseur de services en matière de confidentialité dans le cadre des services fournis et garantissent un transfert et une tenue sécurisés des renseignements transférés; Nous nous assurons que ces accords sont en place avant d'autoriser l'accès à vos renseignements personnels.
- veiller à ce que le fournisseur de services renvoie ou détruise les renseignements personnels transférés à notre demande;
- s'assurer que le fournisseur de services ne transmet pas les renseignements personnels transférés à des tiers sans notre autorisation écrite;
- confirmer que le fournisseur de services met en place des garanties administratives, techniques et physiques raisonnables destinées à assurer la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des renseignements personnels transférés.

5.3 Transferts à des fournisseurs de services tiers en dehors de votre province de résidence et/ou du Canada. Vos renseignements personnels peuvent être transférés en dehors de votre province de résidence et/ou du Canada pour être traités ou stockés par nous ou nos fournisseurs de services, y compris les fournisseurs d'hébergement de données. Ces renseignements peuvent être communiqués, sur demande, aux autorités chargées de l'application de la loi ou de la sécurité nationale de ce territoire ou pays, afin de se conformer aux lois étrangères. Avant de procéder à ce transfert, nous veillons à ce que des mesures de sécurité appropriées soient mises en place afin que nos normes en matière de confidentialité soient respectées par ces tiers.

5.4 Nous ne vendons pas et ne vendrons jamais de renseignements personnels à des tiers à des fins de marketing ou à d'autres fins commerciales.

5.5 Les renseignements personnels peuvent être partagés entre les sociétés liées à Plan International, telles que le siège social de Plan International en Angleterre, à des fins d'audit interne, de gestion, de facturation, de promotion ou d'administration, y compris la défense et l'introduction d'actions en justice.

5.6 Nous ne conservons les renseignements personnels qu'aussi longtemps que cela est jugé nécessaire à la réalisation des fins déterminées au principe 2.1 ou si la loi l'exige. La période de conservation peut s'étendre au-delà de votre relation avec nous pour des raisons commerciales légitimes.

5.7 Les renseignements personnels qui ne sont plus nécessaires ou pertinents au regard des fins déterminées ou dont la conservation n'est plus requise par la loi sont détruits en toute sécurité, effacés ou anonymisés. Vous avez le droit de nous demander d'effacer vos renseignements personnels lorsqu'ils ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou si vous pensez qu'ils ont été utilisés de manière illégale.

SIXIÈME PRINCIPE – EXACTITUDE

Nous entreprenons les efforts raisonnables pour que les renseignements personnels soient aussi exacts, complets et à jour que l'exigent les fins auxquelles ils sont destinés.

6.1 Nous comptons sur les personnes qui nous fournissent leurs renseignements personnels pour garantir leur exactitude et leur exhaustivité.

6.2 Nous avons mis en place des procédures internes pour préserver l'intégrité des renseignements personnels reçus par les personnes, conformément à des normes commerciales raisonnables.

6.3 Nous mettrons à jour les renseignements personnels d'un donateur si cela s'avère nécessaire pour réaliser les fins déterminées, ou sur notification du donateur.

SEPTIÈME PRINCIPE – MESURES DE SÉCURITÉ

Nous protégeons les renseignements personnels par des mesures de sécurité adaptées à leur degré de sensibilité.

7.1 Nous protégeons les renseignements personnels contre divers risques tels que la perte, le vol ou l'accès non autorisé, la divulgation, la copie, l'utilisation, la modification ou la destruction en utilisant des mesures de sécurité appropriées.

7.2 Ces mesures de sécurité appliquées aux renseignements personnels dépendent de nombreux facteurs, dont la technologie disponible, le type, la portée, le contexte et les fins du traitement, ainsi que la sensibilité des renseignements.

Elles comprennent des mesures physiques, organisationnelles et techniques telles que :

- l'accès à nos locaux par carte de sécurité;
- des restrictions concernant l'accès des employés aux dossiers sur la base du « besoin d'en connaître », conformément aux rôles et responsabilités attribués à l'employé;
- le verrouillage des renseignements personnels si nécessaire, afin qu'ils ne soient pas laissés sans surveillance à la vue de tous;
- la mise en œuvre des dispositions de protection de la vie privée pour nos employés travaillant à distance;
- des pare-feux, des logiciels de détection des maliciels, des mots de passe forts et des solutions logicielles pour la sécurité technique, y compris la garantie que les renseignements ne sont recueillis sur les sites Web de Plan que par le biais d'une séance SSL [Secure Socket Layer] sécurisée et chiffrée à 256 bits.

7.3 Nos employés ayant accès aux renseignements personnels sont tenus, comme condition d'emploi, de protéger les renseignements personnels dont ils ont la charge. Les employés signent des accords de confidentialité et doivent suivre une formation annuelle de sensibilisation sur la confidentialité.

7.4 Lorsque les lois applicables l'exigent, nous informons l'autorité compétente et les personnes concernées dont les renseignements personnels ont été impliqués dans un incident de sécurité.

HUITIÈME PRINCIPE – TRANSPARENCE

Nous faisons en sorte que des informations précises sur nos politiques et nos pratiques concernant la gestion des renseignements personnels soient facilement accessibles à toute personne, sur demande.

8.1 Ces informations comprennent :

- a) le nom, le titre et l'adresse du responsable de la protection de la vie privée à qui les demandes de renseignements ou les plaintes peuvent être adressées;
- b) les moyens d'accéder à vos renseignements personnels que nous détenons, y compris une procédure d'accès, de demande et de plainte en matière de protection de la vie privée, une procédure de gestion des violations et un formulaire de signalement des violations (disponible en anglais et en français);

- c) une description du type de renseignements personnels que nous détenons, y compris une description générale de leur utilisation et de leur divulgation; et
- d) une copie de la présente politique ou d'autres renseignements expliquant nos pratiques en matière de traitement des renseignements.

8.2. Nous mettons à disposition des renseignements pour aider les personnes à exercer leurs choix concernant l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels sur demande. Nos employés sont en mesure de répondre aux questions concernant nos pratiques en matière de traitement des renseignements et d'adresser les questions restées sans réponse ou les plaintes relatives à la confidentialité à notre responsable de la protection de la vie privée.

NEUVIÈME PRINCIPE – ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous informons toute personne qui en fait la demande de l'existence de renseignements personnels qui la concernent, de l'usage qui en est fait et du fait qu'ils ont été communiqués à des tiers, et nous lui permettons de les consulter. Les personnes ont la possibilité de contester l'exactitude et l'intégralité des renseignements et d'y faire apporter les corrections ou les suppressions appropriées.

9.1 Sur demande écrite, nous donnerons aux personnes concernées une possibilité raisonnable de consulter leurs renseignements personnels tels qu'ils figurent dans nos dossiers, que ce soit sous forme électronique ou sur papier. La demande écrite doit être suffisamment détaillée pour nous permettre de localiser correctement et efficacement les documents demandés.

9.2 Sur demande, nous fournirons un compte rendu de l'utilisation et de la divulgation des renseignements personnels de la personne et, lorsque cela est raisonnablement possible, nous indiquerons la source des renseignements.

9.3 Afin de protéger et d'empêcher l'accès frauduleux aux renseignements personnels, nous prendrons des mesures raisonnables pour vérifier l'identité d'un demandeur, ou de son représentant légalement autorisé, avant de lui accorder l'accès à son dossier.

9.4 Nous répondrons aux demandes d'accès dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande ou dans les délais prescrits par la loi applicable.

9.5 Les personnes bénéficieront de toute l'assistance nécessaire pour accéder à leurs renseignements personnels ou les comprendre, y compris pour clarifier exactement ce qu'elles recherchent ou reçoivent en réponse à leur demande de consultation.

9.6 En fonction de la quantité de renseignements demandés, des frais modiques peuvent être perçus pour couvrir les coûts liés à la réponse à la demande. Nous informerons la personne concernée de ces frais avant de donner suite à la demande d'accès.

9.7 Nous corrigerons, compléterons ou supprimerons rapidement tout renseignement personnel dont il aura été démontré avec succès qu'il est inexact, incomplet ou légalement susceptible d'être effacé. Si nous ne sommes pas d'accord avec la personne concernant la correction ou l'exhaustivité des renseignements, il en sera fait mention dans le dossier de la personne. Le cas échéant, nous transmettrons aux tiers ayant accès aux renseignements personnels contestés tout désaccord que nous avons avec la personne au sujet de l'exactitude des renseignements.

9.8 Le droit d'une personne d'accéder à ses renseignements personnels, de les corriger ou d'en demander la suppression est soumis aux restrictions légales applicables. Si nous n'avons pas la garde des renseignements personnels demandés ou si nous devons refuser à une personne l'accès à ses renseignements personnels pour des raisons légales, réglementaires ou autres, une explication sera fournie lorsque cela sera possible.

DIXIÈME PRINCIPE – POSSIBILITÉ DE PORTER PLAINTÉ À L'ÉGARD DU NON-RESPECT DES PRINCIPES

Toute personne doit être en mesure de se plaindre du non-respect des principes énoncés dans la présente politique de confidentialité en communiquant avec notre responsable de la protection de la vie privée.

10.1 Nous avons établi des procédures pour recevoir les plaintes et les préoccupations concernant notre gestion des renseignements personnels, mener des enquêtes à ce sujet, y répondre et y donner suite.

10.2 À l'issue d'une enquête sur la plainte, le responsable de la protection de la vie privée informe l'auteur de la plainte :

- a) des résultats de l'enquête; et
- b) toute mesure corrective appropriée que nous prendrons pour répondre à cette plainte, y compris, si nécessaire, la modification des politiques et procédures de Plan.

4. RESPONSABILITÉS

La mise en œuvre et le maintien de pratiques rigoureuses en matière de confidentialité des données sont un impératif à l'échelle de l'organisation pour Plan International Canada.

4.1 Nos employés et bénévoles sont responsables de la protection des renseignements personnels et du respect de la présente politique lorsqu'ils traitent des renseignements personnels dans le cadre de leur travail ou de leurs activités bénévoles.

4.2 Nos chefs d'équipe et dirigeants sont chargés de veiller à ce que les employés, les bénévoles et les fournisseurs de services tiers qui travaillent avec leurs équipes connaissent et respectent la présente politique.

4.3 Le responsable de la protection de la vie privée est chargé de veiller au respect de la présente politique.

5. QUESTIONS

Les questions ou préoccupations relatives à la politique de confidentialité de Plan International Canada ou les demandes relatives à la gestion ou à la suppression de vos renseignements personnels, y compris toute plainte relative à la protection de la vie privée, doivent être adressées à l'adresse suivante :

Plan International Canada Inc
245 Eglinton Ave. East, Suite 300, Toronto, ON M4P 0B3

Attention : Pamela Spencer, avocate générale et responsable de la protection de la vie privée
Téléphone : 1 800 387-1418

Courriel : privacyoffice@plancanada.ca

ANNEXE : PRATIQUES DU SITE WEB

SUIVI DE L'UTILISATION

Nos sites Web peuvent enregistrer automatiquement certains renseignements généraux sur votre visite afin de nous permettre d'effectuer une analyse statistique du Web à l'aide d'un service d'analyse du Web. Nous voulons nous assurer que nos sites sont utiles aux visiteurs et que nous faisons de la publicité ciblée de manière responsable, de sorte que les clients reçoivent des informations qui correspondent à leurs besoins et à leurs intérêts. Les renseignements recueillis auprès des utilisateurs peuvent comprendre :

- le domaine Internet de votre fournisseur de services Internet, tel que « entreprise.com » ou « service.ca » et l'adresse IP de l'ordinateur que vous utilisez pour accéder au site Web de Plan;
- le type de navigateur que vous utilisez, par exemple Internet Explorer, Firefox ou Chrome;
- le système d'exploitation que vous utilisez, par exemple Windows ou Macintosh;
- la date et l'heure de la visite sur notre site, les pages de notre site qui ont été visitées et l'adresse du site Web précédent que vous avez visité si vous avez accédé à notre site à partir d'un autre site Web;
- la catégorie d'âge, le sexe et les intérêts affinitaires tels que déterminés par les rapports démographiques et d'intérêt disponibles via Google Analytics.

Nous ne faisons aucun effort pour vous identifier personnellement en fonction de votre visite sur notre site. Si vous le souhaitez, vous pouvez refuser d'être suivi par un service d'analyse Web en désactivant ou en refusant les témoins, en désactivant JavaScript dans votre navigateur ou en utilisant le service de désactivation de l'organisation d'analyse Web, par exemple, pour Google Analytics, [Module complémentaire de navigateur pour la désactivation de Google Analytics](#).

Les données collectées à des fins d'analyse du Web peuvent être traitées dans tout pays où l'organisation d'analyse Web utilisée exploite des serveurs, et peuvent donc être soumises à la législation en vigueur dans ce pays.

TÉMOINS

Nous utilisons également des « témoins » qui vous identifient en tant que visiteur récurrent et qui peuvent nous aider à adapter les renseignements à vos préférences individuelles, y compris, mais sans s'y limiter, la gestion de votre panier d'achat de donateur et le processus de paiement, ainsi que la gestion de vos paramètres linguistiques. Un témoin est un petit fichier texte qu'un site Web peut envoyer à votre navigateur, qui peut alors le stocker sur votre disque dur. L'objectif est de vous faire gagner du temps lors de votre prochaine visite, de vous offrir une visite plus efficace et de mesurer l'activité du site Web. Les témoins en eux-mêmes ne peuvent pas être utilisés pour révéler votre identité. Toutefois, de nombreux navigateurs vous permettent de désactiver les témoins si vous le souhaitez, ou vous informent lorsqu'un témoin est stocké sur votre disque dur.

PUBLICITÉ CIBLÉE :

Lorsque vous interagissez avec nos sites Web, des partenaires publicitaires tiers peuvent utiliser des témoins, des pixels de suivi, des balises Web et des technologies similaires pour vous identifier en tant que

visiteur de nos sites Web, et vous présenter des publicités ciblées pour aider à promouvoir Plan International Canada. Vous pouvez refuser l'utilisation de vos renseignements à des fins de ciblage publicitaire en visitant ce site : <https://youradchoices.ca/fr/en-savoir-plus/>, et en paramétrant les options « Interdire le suivi » disponibles dans votre navigateur. Nous communiquons aussi occasionnellement vos renseignements personnels à des partenaires publicitaires de confiance dans le but de vous présenter des publicités ciblées au nom de Plan International Canada. Vous pouvez demander à ce que vos renseignements personnels ne soient pas communiqués à nos partenaires publicitaires en contactant notre responsable de la protection de la vie privée aux coordonnées indiquées ci-dessous.

1. AUTRES REMARQUES IMPORTANTES CONCERNANT NOS PRATIQUES SUR LE WEB

LIENS EXTERNES

Nous ne sommes pas responsables des sites Web de tiers qui peuvent être accessibles par des liens à partir de ce site Web. Si vous suivez un lien vers l'un de ces sites Web tiers, ceux-ci auront leur propre politique en matière de protection de la vie privée et vous devrez vérifier ces politiques avant de leur soumettre des renseignements personnels

RÉSEAUX SOCIAUX TIERS

L'utilisation des réseaux sociaux par Plan International Canada est un prolongement de notre présence sur Internet. Les comptes de réseaux sociaux sont publics et ne sont pas hébergés sur nos serveurs. Les utilisateurs qui choisissent d'interagir avec Plan International Canada sur les réseaux sociaux doivent lire les conditions de service et les politiques de confidentialité de ces fournisseurs de services tiers et celles de toute application utilisée pour y accéder.

Nous pouvons vous offrir la possibilité de participer à notre contenu par l'intermédiaire de sites Web et d'applications de réseaux sociaux tiers. Lorsque vous participez à notre contenu de cette manière, vous pouvez nous autoriser à accéder à certains renseignements associés à votre compte de réseau social (p. ex. : nom, nom d'utilisateur, adresse de courriel, photo) pour fournir le contenu ou dans le cadre du site Web ou de l'application. Nous pouvons utiliser ces renseignements pour confirmer votre identité et personnaliser votre expérience.

REMARQUES SPÉCIALES À L'INTENTION DES PARENTS

Les sites Web de Plan International Canada ne sont pas destinés aux enfants, et nous demandons aux enfants de moins de 13 ans de ne pas fournir de renseignements personnels par l'intermédiaire de nos sites. Si l'utilisateur du site Web est âgé de moins de 13 ans, le consentement parental doit être demandé avant que des renseignements personnels puissent être fournis au nom de cet utilisateur.

SÉCURITÉ

Aucune méthode de transmission ou de stockage de données n'est sûre à 100 %. Par conséquent, bien que nous nous efforcions de protéger vos renseignements personnels, nous ne pouvons pas garantir la sécurité des renseignements que vous nous transmettez par l'intermédiaire des sites Web de Plan International Canada ou en relation avec ceux-ci. Si vous avez des raisons de croire que votre interaction avec nous n'est

plus sécurisée (par exemple, si vous pensez que la sécurité de tout compte que vous pourriez avoir avec nous a été compromise), vous devez immédiatement nous informer du problème afin que Plan International Canada puisse le résoudre en temps opportun. N'oubliez pas non plus que le courriel n'est pas une forme de communication sécurisée; ne nous envoyez donc jamais de renseignements personnels sensibles par courrier électronique.